

Orientation 6 Préserver le patrimoine de proximité

Orientation 6 Préserver le patrimoine de proximité

Rôle de l'établissement public du Parc national des Pyrénées

«Fait connaître et diffuse de l'information sur les possibilités d'aides à la restauration et à la valorisation».

page 102

Référence ID de l'article : #1278

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-08-13 11:41